

VOYAGEURS DU MONDE
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DU 18 JUIN 2020
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
EXERCICE 2019

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE	4
1.1.	Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2019	4
1.2.	Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2018 des principaux produits du Groupe en 2019	6
1.3.	Répartition géographique des clients.....	6
1.4.	Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs).....	6
1.5.	Succursales.....	7
2.	ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE	8
2.1.	Activité des principales filiales et sociétés contrôlées	8
2.2.	Compte de résultat et bilan du Groupe	12
2.3.	Situation d'endettement	16
2.4.	Activité en matière de recherche et de développement.....	16
2.5.	Evénements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport	16
2.6.	Evolution prévisible de la situation du Groupe	17
2.7.	Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté	17
3.	DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA –FINANCIERE	19
3.1.	Modèle d'affaires	19
3.2.	Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux	21
3.3.	Indicateurs de suivi des risques environnementaux	21
3.4.	Indicateurs de suivi des risques sociétaux.....	22
3.5.	Indicateurs de suivi des risques sociaux.....	24
4.	SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX	25
4.1.	Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde.....	25
4.2.	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société.....	27
4.3.	Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier	27
4.4.	Activité en matière de recherche et de développement de la Société.....	27
4.5.	Filiales, participations et sociétés contrôlées.....	27
5.	RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	28
5.1.	Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2019.....	28
5.2.	Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)	28
	<i>(a) dont 3.097 actions détenues par la Société</i>	<i>28</i>
	<i>(b) dont 2.218 actions détenues par la Société</i>	<i>28</i>
	<i>(c) dont 155 actions détenues par la Société.....</i>	<i>28</i>
5.3.	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	29
6.	CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	29
7.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL.....	29
7.1.	Composition de l'actionariat et répartition des droits de vote au 31.12.2019.....	29
7.2.	Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)	31
7.3.	Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation	32
8.	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES	34
9.	ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX– CENSEURS	34
o	Situation des mandataires sociaux et censeurs.....	34
Constance BENQUE	35
o	Rémunération des administrateurs (ex-jetons de présence)	36
o	Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde	36
10.	COMMISSARIAT AUX COMPTES	37
11.	TOILETTAGE DES STATUTS	37

12.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	37
12.1	Informations concernant les mandataires sociaux.....	37
o	Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux.....	37
o	Rémunérations des mandataires sociaux	42
12.2	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale.....	43
12.3	Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital	46

1. PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions des articles L.232-1 et L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, l'activité et les résultats de Voyageurs du Monde (ci-après, la "Société" ou "Voyageurs") et de ses filiales (la Société et ses filiales, ci-après dénommées le "Groupe"), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, ainsi que l'évolution prévisible.

1.1. Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2019

En 2019, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 487,5 millions d'euros, en hausse de 4,6% par rapport à l'exercice précédent (465,9 millions d'euros), dans un marché en baisse de 2,9% (statistiques SETO).

Sur la même période, le taux de marge brute diminue légèrement, passant de 29,7% en 2018 à 29,5% en 2019. La hausse plus conséquente du chiffre d'affaires contribue à une augmentation de la marge brute de 3,6% en valeur. Elle s'élève à 143,6 millions d'euros sur l'exercice.

Cette légère évolution combinée à une forte hausse des charges d'exploitation (+6,0%) génère une diminution de l'EBIT (-3,9% à 29,1 millions d'euros). Le résultat net avant minoritaire s'élève à 20,5 millions d'euros, en baisse de -5,4% par rapport à l'exercice précédent. Après affectation aux intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 20,3 millions d'euros contre 21,3 millions d'euros en 2018 (-4,7%).

Prises de participations, cessions, fusions

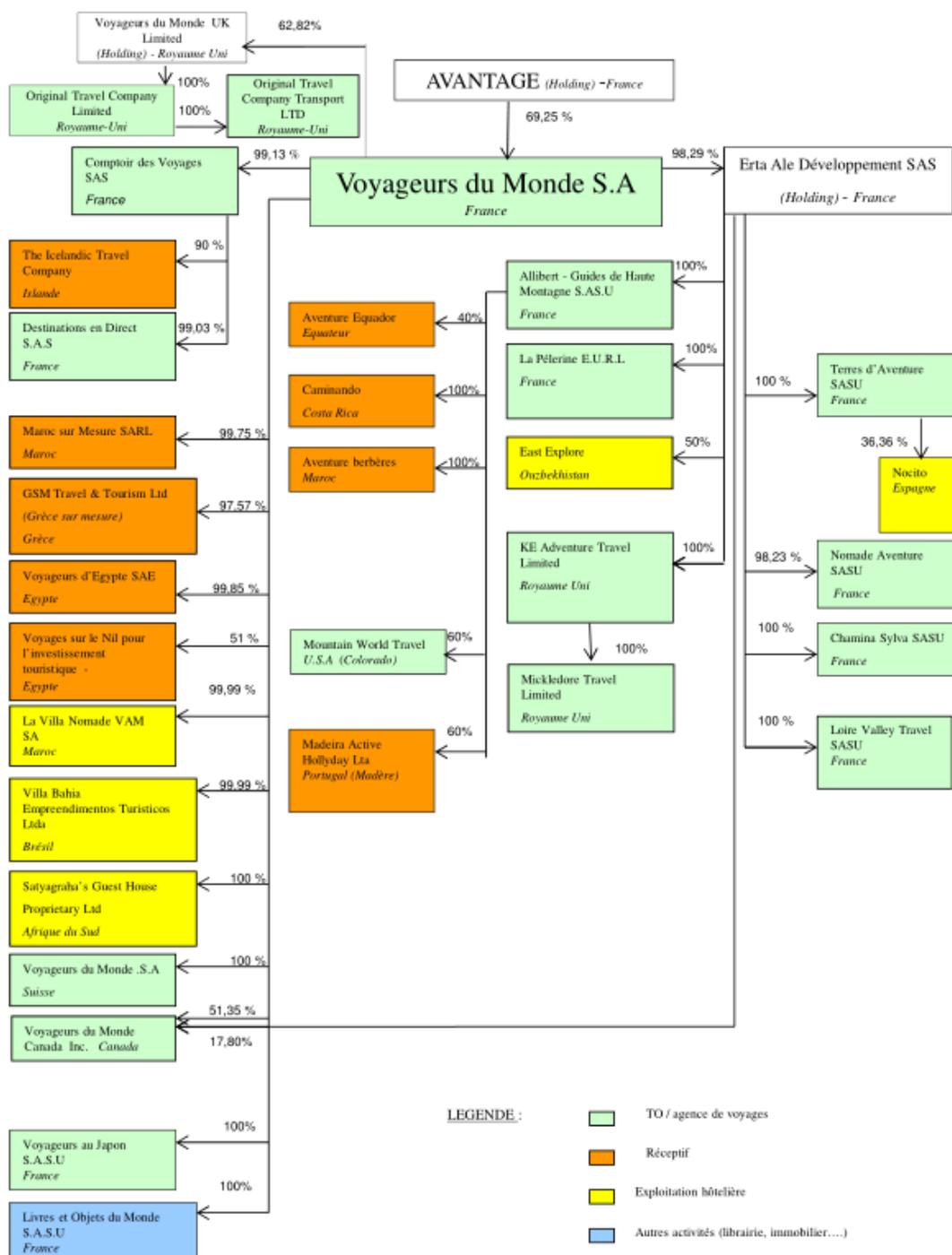
- La société Allibert – Guides de Haute Montagne a décidé, le 23 novembre 2018, la dissolution anticipée des sociétés Visages et Destination Merveilles à effet du 1^{er} janvier 2019.
- La société Comptoir des Voyages a porté sa participation dans le capital de Destination en Direct de 98,5 % à 99,03 %, suite à une opération dite de « coup d'accordéon » réalisée au sein de cette dernière en juin 2019.
- Voyageurs du Monde a cédé sa participation dans Mer & Voyages à Terres d'Aventure en avril 2019, lesquelles ont fusionné le mois suivant.
- Voyageurs du Monde a souscrit, le 11 septembre 2019, 5,98 % du capital de la SAS CARWATT (810 214 460 RCS PARIS), *start up* qui notamment transforme les véhicules thermiques en véhicules électriques ;
- Voyageurs du Monde a procédé à une augmentation de capital de 0,1 million d'euros de sa filiale Villa Bahia ;
- Voyageurs du Monde a pris une participation complémentaire (+12,2 %) dans sa filiale Voyageurs du Monde UK LTD, le 18 septembre 2019, portant sa participation à 62,8 % dans le capital de cette dernière ; consécutivement, Voyageurs du Monde UK a augmenté le capital de sa filiale Original Travel Company LTD, le 18 septembre 2019, détenue à 100 %.

Par ailleurs, Voyageurs du Monde a créé en décembre 2019 le fonds de dotation « *Philippe Romero Insolite Bâtisseur Foundation* », inscrit au SIREN sous le numéro 880 395 751, avec une dotation initiale de 15.000 € ; celle-ci sera complétée des libéralités reçues de tout donateur ou partenaire, à savoir les dons manuels, les donations et legs et, sur décision du conseil d'administration de ce fonds, les ressources issues de l'appel à la générosité publique.

Enfin, l'activité du Groupe est très perturbée par la crise sanitaire liée au COVID-19, « épidémie de pneumonies d'allure virale d'étiologie inconnue émergée dans la ville de Wuhan (province de Hubei, Chine) en décembre 2019 » selon le site de l'Institut Pasteur. Le Groupe a organisé le rapatriement de centaines de clients et s'emploie, grâce à l'Ordonnance gouvernementale du 25 mars 2020, à reporter les voyages des clients prévus pour la période de mi-mars à fin mai. Il a également pris des mesures pour bénéficier des différentes aides gouvernementales en France et à l'étranger et a déployé un important plan d'économies budgétaires. Les conséquences de cet événement sont détaillées dans le paragraphe 2.5 ci-après.

Divers

Au 31 décembre 2019, l'organigramme du Groupe était le suivant :



1.2. Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2018 des principaux produits du Groupe en 2019

Produits	Principales marques commerciales	Variation CA 2019/2018	% du CA 2019	% du CA 2018
Voyage sur mesure	Voyageurs du Monde (France, Suisse, Canada) ; Comptoir des Voyages ; Bynativ ; Original Travel	3,7%	59,5%	60,0%
Voyage d'aventure	Terres d'Aventure / Grand Nord Grand Large ; Allibert - Guides de Haute Montagne ; Nomade Aventure ; Chamina Sylva ; La Pèlerine ; KE Adventure Travel, Mickledore	6,7%	36,4%	35,7%
Voyage pour les collectivités et entreprises	Voyageurs du Monde	-0,2%	3,4%	3,6%
Autres produits	Livres et Objets du Monde ; sur commissions toutes marques	3,3%	0,6%	0,6%
TOTAL		4,6%	100,0%	100,0%

1.3. Répartition géographique des clients

La répartition du chiffre d'affaires des ventes aux particuliers du Groupe, par origine géographique des clients, se présente comme suit, au 31 décembre 2019 par comparaison au 31 décembre 2018:

Origine des clients par adresse client	2018	2019
France	80%	80%
Etranger	20%	20%
Total	100%	100%

Sur les clients français, la répartition entre Ile de France/Régions se présente comme suit, au 31 décembre 2019 par comparaison au 31 décembre 2018 :

Origine des clients par adresse client	2018	2019
Ile de France	43%	43%
Régions	57%	57%
Total	100%	100%

1.4. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)

Le Groupe dénombre fin 2019:

- 3 hébergements en pleine propriété : la Villa Nomade (12 chambres) située à Marrakech (Maroc) ; la Villa Bahia (17 chambres) située à Salvador de Bahia (Brésil) et la Satyagraha's Guest House (8 chambres) localisée à Johannesburg (Afrique du Sud),
- 2 bateaux de croisière en Egypte : le Steam Ship Sudan (23 cabines) et la Flâneuse du Nil (7 cabines).

Le niveau de la demande pour la Villa Nomade au Maroc s'est amélioré en 2019. Le taux de remplissage s'est élevé à 59%, contre 51% au cours de l'année 2018.

Au Brésil, le taux de remplissage de la Villa Bahia s'est élevé à 59% en 2019, contre 54% l'année précédente.

La Satyagraha's Guest House enregistre un taux de remplissage de 32% en moyenne sur l'année 2019, contre 35% en 2018.

Le taux de remplissage du Steam Ship Sudan s'est encore amélioré cette année à 83% (contre 73% en 2018). La Flâneuse a bien repris son activité cette année.

1.5. Succursales

La Société détient les succursales suivantes :

- 48 rue Sainte-Anne - 75002 – Paris ;
- 50 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 53 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 57 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 75 rue de Richelieu – 75002 – Paris ;
- 4 rue du Maréchal Joffre –06000 – Nice ;
- 25 rue Fort-Notre-Dame –13001– Marseille ;
- 26 rue des Marchands – 31000 – Toulouse ;
- 28 rue Mably – 33000 – Bordeaux ;
- 8 rue du Palais des Guilhem – 34000 – Montpellier ;
- 31 rue de la Parcheminerie – 35000 – Rennes ;
- 16 Boulevard Gambetta - 38000 - Grenoble ;
- 13 rue du Moulin - 44000 - Nantes ;
- 147 Boulevard de la Liberté - 59000 – Lille ;
- 16 rue Sainte Barbe - 67000 - Strasbourg ;
- 5 Quai Jules Courmont – 69000 – Lyon ;
- 17-19 rue de la Vicomté – 76000 - Rouen ;
- 23 Chaussée de Charleroi –1060 – Bruxelles.

La Société a un bureau de représentation à Tokyo au Japon.

2. ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE

2.1. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées

Terres d'Aventure S.A.S. (incluant les produits Grand Nord Grand Large)

Le chiffre d'affaires de Terres d'Aventure est en hausse de 2,0%, passant de 73,0 millions d'euros sur l'exercice 2018 à 74,5 millions d'euros sur l'exercice 2019.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 69,2 millions d'euros contre 67,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (soit une hausse de 3,0%)

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 5,4 millions d'euros en 2019 contre 6,1 millions d'euros en 2018.

Après prise en compte du résultat financier, de la participation des salariés (0,6 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (1,2 million d'euros), le résultat net s'élève à 3,6 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 4,0 millions d'euros l'exercice précédent (soit une baisse de 9,6%).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 2,5 millions, contre 1,8 million d'euros en 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 8,0 millions d'euros, soit une diminution de 0,8% par rapport à 2018.

Allibert - Guides de Haute Montagne S.A.S.

Allibert – Guides de Haute Montagne, spécialisée dans les randonnées et les trekkings organisés, dégage un chiffre d'affaires de 46,0 millions d'euros sur l'exercice 2019 contre 43,1 millions d'euros sur 2018 (soit une hausse de 6,6%).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 43,3 millions d'euros contre 40,6 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc en 2019 à 2,8 millions d'euros équivalent à 2018.

Après prise en compte du résultat financier (40,9 millions d'euros), de la participation des salariés (0,3 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (0,8 million), le résultat net s'élève à 2,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice identique à 2018.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,4 million d'euros contre 2,2 millions d'euros en 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 5,7 millions d'euros, en hausse de 5,1% par rapport à 2018.

Comptoir des Voyages S.A.S.

Comptoir des Voyages, spécialisée dans le voyage sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 66,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 62,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 (soit une augmentation de 5,9%).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 62,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 enregistrent une hausse de 6,5% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort donc à 4,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice, en croissance de 0,3% par rapport à celui de 2018.

Après prise en compte du résultat financier, de la participation des salariés (0,5 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (1,0 million d'euros), le résultat net s'élève au 31 décembre 2019 à 2,6 millions d'euros soit une diminution de 0,2% par rapport à 2018.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 5,8 millions d'euros contre 4,3 millions d'euros en 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 10,1 millions d'euros, en augmentation de 4,1% par rapport à 2018.

Nomade Aventure S.A.S.

Nomade Aventure, qui évolue sur le marché du voyage d'aventure, enregistre un chiffre d'affaires de 27,4 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une hausse de 14,4%.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 26,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice enregistrent une augmentation de 14,6% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 0,9 million d'euros en 2019, en croissance de 12,9% par rapport à 2018.

Après prise en compte du résultat financier, de la participation et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'élève, au 31 décembre 2019, à 0,6 million d'euros contre 0,5 million d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 13,7%.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 0,5 million d'euros équivalent à 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 2,0 millions d'euros, en hausse de 5,5% par rapport à 2018.

I.T.C. (Icelandic Travel Company)

Cette société domiciliée à Reykjavik (Islande) exerce une activité de réceptif pour les marques du Groupe à hauteur de 75% et pour des clients directs pour les 25% restant.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 (soit une baisse de 4,1%).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) se sont quant à elles élevées à la clôture de l'exercice à 1,7 million d'euros comme en 2018.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,4 million d'euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 1,7 million d'euros.

Voyageurs du Monde Canada Inc. (anciennement Uniktour Inc.)

Voyageurs du Monde Canada Inc., société canadienne spécialisée dans le voyage sur mesure, distribue aussi les voyages d'aventure de Terres d'Aventure sur le sol canadien. Elle dispose d'un réseau de 3 agences au Canada (Montréal, Ottawa et Québec).

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,1 millions d'euros en 2019 contre 10,3 millions d'euros en 2018 (soit une augmentation de 7,8%). A noter, qu'en devise locale (CAD), le chiffre d'affaires 2019 est en hausse de 4,6% par rapport à 2018.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 10,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 9,8 millions d'euros en 2018).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2019 à 0,9 million d'euros, contre 0,7 million d'euros en 2018.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (0,2 million d'euros), le résultat net est de 0,7 million d'euros, en hausse de 34% par rapport à 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 1,8 million d'euros (soit une augmentation de 38% par rapport à 2018).

Chamina Sylva S.A.S.

Chamina Sylva exerce une activité de réceptif, spécialiste français des randonnées en individuel, en particulier sur les chemins historiques.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à la clôture de l'exercice 2019 à 7,3 millions d'euros contre 7,0 millions d'euros en 2018 (soit une augmentation de 4,1%)

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 7,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 6,9 millions d'euros en 2018).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2019 à 0,3 million d'euros en augmentation, de 23,1% par rapport à 2018.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (1,0 million d'euros), le résultat net est de 0,3 million d'euros (soit une augmentation de 11,8% par rapport à 2018).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 0,9 million d'euros, en hausse de 6,8% par rapport à 2018.

Voyageurs du Monde, Genève

Cette société intègre l'activité de l'agence de Genève et regroupe une équipe de Voyageurs du Monde et une équipe de revendeurs des produits Terres d'Aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 10,4 millions d'euros en 2019 comme en 2018, A noter, qu'en devise locale (CHF), le chiffre d'affaires 2019 est en baisse de 3,2% par rapport à 2018.

Les charges d'exploitation s'établissent à 9,9 millions d'euros (contre 9,8 millions d'euros en 2018).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2019 à 0,4 million d'euros, identique à celui de 2018.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,3 million d'euros identique à celui de 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 1 million d'euros comme en 2018.

Original Travel

Original Travel, spécialiste anglais des voyages sur mesure haut de gamme, dégage un chiffre d'affaires de 18,9 millions d'euros en 2019 contre 19,5 millions d'euros en 2018 (soit une diminution de 3,1% par rapport à l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 19,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 19,2 millions d'euros en 2018).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2019 à -0,4 million d'euros contre 0,3 million d'euros en 2018.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de -0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2018.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 3,1 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2018.

KE Adventure Travel Limited

KE Adventure, société britannique spécialisée dans le voyage d'aventure, propose des voyages de randonnée, de trekking et de vélo à travers le monde.

Son chiffre d'affaires s'est élevé, à la clôture de l'exercice 2019, à 12,0 millions d'euros contre 10,2 millions d'euros en 2018 (soit une augmentation de 16,9%).

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 10,6 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 9,4 millions d'euros en 2018).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2019 à 1,0 million d'euros (soit une hausse de 19%).

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 1,1 million d'euros (soit une hausse de 63,9% par rapport à 2018).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2019 à 2,4 millions d'euros contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2018.

Autres filiales

Les données principales des autres filiales et de participations (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat) figurent dans le tableau ci-après. Il s'agit des sociétés suivantes : EAD, Voyageurs UK, Villa Bahia, Voyageurs d'Egypte, Satyagraha's Guest House, Villa Nomade, Voyageurs au Japon, Livres et Objets du Monde, Maroc sur Mesure, Mer et Voyages, Carwatt, Grèce sur Mesure, et Voyages sur le Nil.

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2019	Résultat (+ ou -) exercice 2019	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 687	24 355	98%	37 921	-	-		6 217	6 379
Voyageurs UK	11	14 995	63%	9 340	709	-		-23	-
Villa Bahia	4 325	-4 506	100%	347	866	-	685	-167	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 046	100%	-	182	-	2 076	88	-
Satyagraha's Guest House	0	803	100%	1 029	-	-	482	3	-
Villa nomade	561	-273	100%	560	719	90	390	-125	-
Voyageurs au Japon	238	479	100%	-	694	-	6 109	634	-
Livres et Objets du Monde	68	295	100%	218	-	-	1 430	82	102
Maroc sur Mesure	39	463	100%	201	-	150	1 248	-20	-
Mer & Voyages			-	-	-	-			50
Carwatt	112	628	6%	200	-	-	513	-475	-
Grèce sur mesure	21	144	98%	20	-	-	3 657	-12	-
Voyages sur le Nil	33	11	51%	19	-	-	161	-19	-
Total				49 854	3 169	240	16 751	6 184	6 532

2.2. Compte de résultat et bilan du Groupe

- Synthèse générale

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 487,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 465,9 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une croissance de 4,6% par rapport à l'exercice précédent.

La marge s'établit à 143,6 millions d'euros contre 138,6 millions d'euros en 2018, soit une hausse de 3,6%.

L'EBITDA ressort ainsi à 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 33,7 millions d'euros en 2018, soit une diminution de -0,3%.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 20,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice, enregistrant une diminution de -4,7% par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des différentes sociétés à la formation du résultat net consolidé part du Groupe (qui s'entend après l'ensemble des retraitements de consolidation, l'amortissement des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires) s'établit comme suit :

La contribution au résultat net consolidé de Voyageurs du Monde s'élève à 9,1 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant les filiales françaises :

Pôle aventure :

Le Pôle aventure est placé sous EAD (holding).

La contribution au résultat net consolidé de :

- Terres d'Aventure est de 3.603 milliers d'euros contre 3.992 milliers d'euros en 2018 ;
- Allibert est de 1.889 milliers d'euros contre 1.923 milliers d'euros en 2018
- Nomade Aventure est de 551 milliers d'euros contre 514 milliers d'euros en 2018 ;
- Chamina Sylva est de 253 milliers d'euros contre 227 milliers d'euros en 2018 ;
- La Pèlerine est de 274 milliers d'euros contre 257 milliers d'euros en 2018 ;
- EAD est de 38 milliers d'euros contre -93 milliers d'euros en 2018 ;
- KE Adventure Travel Limited est de 778 milliers d'euros contre 685 milliers d'euros en 2018 ;
- Loire Valley Travel est de 160 milliers d'euros contre 137 milliers d'euros en 2018 ;
- Mickledore Travel Limited est de 273 milliers d'euros.

Pôle sur mesure :

La contribution de Comptoir des Voyages s'élève à 2.627 milliers d'euros contre 2.614 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de la société Voyageurs au Japon (société de *yield* management sur l'Egypte et les affrètements aériens) s'élève à 634 milliers d'euros contre 93 milliers d'euros en 2018.

La contribution de Livres et Objets du Monde s'élève à 82 milliers d'euros contre 112 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de bynativ s'élève à -519 milliers d'euros contre -457 milliers d'euros en 2018.

Concernant les filiales étrangères, les contributions respectives et significatives des sociétés à la formation du résultat net consolidé s'établissent comme suit au 31 décembre 2019 :

- Voyageurs du Monde Suisse (agence de voyages située à Genève) : 270 milliers d'euros contre 306 milliers d'euros en 2018 ;
- Voyageurs du Monde Canada (anciennement Uniktour Inc.) (agence de voyages située au Canada) : 466 milliers d'euros contre 347 milliers d'euros en 2018 ;
- Original Travel (agence de voyage située à Londres) : -254 milliers d'euros contre 213 milliers d'euros en 2018 ;
- Voyageurs d'Egypte (activité de gestion de 2 bateaux en Egypte) : -131 milliers d'euros contre 329 milliers d'euros en 2018 ;
- Villa Bahia (activité de gestion d'un hôtel à Salvador de Bahia) : -145 milliers d'euros contre -200 milliers d'euros en 2018 ;
- Maroc sur Mesure (activité de réceptif au Maroc) : -19 milliers d'euros contre 117 milliers d'euros en 2018 ;
- Villa Nomade (activité de gestion d'un hôtel à Marrakech) : -125 milliers d'euros contre -108 milliers d'euros en 2018.
- Icelandic Travel Company (activité de réceptif en Islande) : 356 milliers d'euros contre 72 milliers d'euros en 2018.

Les autres sociétés du Groupe ont une contribution non significative au résultat net consolidé.

- **Evolution du périmètre de consolidation - Accroissement ou cession de participations :**

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2019 sont les suivantes :

- Fusion de Destination Merveilles et Visages dans Allibert ;
- Cession de Mer et Voyages de Voyageurs du Monde à Terres d'Aventure ;
- Fusion de Mer et Voyages dans Terres d'Aventure ;
- Augmentation de capital chez Destinations en Direct de 1 200 K€, puis réduction de capital chez cette même société de 1 090 K€ ;
- Augmentation de capital chez Villa Bahia de 100 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Voyageurs du Monde UK Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde ;
- Augmentation de capital chez Original Travel Company Limited de 1 361 K€ intégralement souscrite par Voyageurs du Monde UK Limited.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 figure dans le paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2019.

- **Le compte de résultat consolidé 2019**

➤ *Chiffre d'affaires et autres produits*

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2019 s'est élevé à 487,5 millions d'euros contre 465,9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit une croissance de 4,6%.

Le chiffre d'affaires est composé à hauteur de 0,5 million d'euros de ventes de livres et articles de voyage et pour le solde, soit 487,0 millions d'euros de prestations de voyages.

Les autres produits s'élèvent à 1,7 million contre 1,3 million d'euros en 2018.

➤ *Marge brute*

La marge brute à la clôture de l'exercice s'élève à 143,6 millions d'euros contre 138,6 millions d'euros en 2018, soit une croissance de 3,6% par rapport à l'exercice précédent. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a légèrement diminué passant de 29,7 % en 2018 à 29,5% en 2019.

➤ *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 116,1 millions d'euros contre 109,6 millions d'euros en 2018, en hausse de 6,0%. Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :

Les charges de personnel ont progressé de 5,2% entre les exercices 2018 et 2019, s'élevant à 73,9 millions d'euros en 2019 contre 70,2 millions d'euros en 2018. Les charges de personnel incluent l'intéressement et la participation des salariés qui s'élèvent à 6,4 millions d'euros en 2019.

Les services extérieurs s'élèvent à 34,6 millions d'euros au 31 décembre 2019, enregistrant une hausse de 6,4%.

Le poste impôts et taxes passe de 3,1 millions d'euros en 2018 à 2,9 millions d'euros en 2019, soit une diminution de 6,7%.

Le poste dotations nettes aux amortissements et provisions est en progression de 31,8% par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 4,5 millions d'euros en 2019. Il intègre les dotations aux amortissements qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 4,4 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2018. La dotation nette aux provisions s'élève à 0,1 million d'euros en 2019, contre -0,5 million d'euros en 2018.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

➤ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2019 s'établit à 29,1 millions d'euros contre 30,3 millions d'euros en 2018, enregistrant une baisse de -3,9%.

➤ Résultat financier

Le résultat financier ressort à la clôture de l'exercice à 0,2 million d'euros contre 0,4 million d'euros au 31 décembre 2018.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2019 est de 0,1 million d'euros.

➤ Résultat net consolidé part du Groupe

Après prise en compte de l'impôt (8,8 millions d'euros) et des intérêts minoritaires (0,3 million d'euros), le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 21,3 millions d'euros au 31 décembre 2018, en diminution de -4,7% par rapport à l'exercice précédent.

- **Le bilan consolidé 2019**

L'actif immobilisé d'un montant de 68,9 millions d'euros au 31 décembre 2019, contre 66,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, comprend essentiellement :

- La fraction non amortie des écarts d'acquisition pour 33,9 millions d'euros contre 33,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2018 ;
- Des immobilisations incorporelles pour 21,4 millions d'euros en augmentation de 6,8% par rapport à 2018 ;
- Des immobilisations corporelles pour 11,0 millions d'euros équivalent à 2018 ;
- Des immobilisations financières pour 2,6 millions d'euros, en progression de 9,3% par rapport à 2018.

L'actif circulant, d'un montant de 267,2 millions d'euros au 31 décembre 2019, en progression de 12,1% par rapport à 2018 comprend essentiellement :

- Des comptes clients et rattachés pour 87,6 millions d'euros contre 77,2 millions d'euros en 2018 ;
- Des charges constatées d'avance pour 33,7 millions d'euros contre 31,0 millions d'euros en 2018 ;
- Des autres créances pour 10,0 millions d'euros contre 9,9 millions d'euros 2018 ;
- Des valeurs mobilières de placement et des disponibilités pour un total de 134,9 millions d'euros contre 119,3 millions d'euros en 2018.

Au passif du bilan, les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 112,0 millions d'euros contre 99,9 millions d'euros en 2018.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,4 million d'euros contre 1,2 million d'euros en 2018.

Les emprunts et dettes financières représentent 8,8 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros en 2018. Un des emprunts non soldé au 31 décembre 2019 est à taux variable, couvert par un contrat de swap de taux.

Les avances et acomptes reçus sont de 0,5 million d'euros en 2019 identique à 2018.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 29,1 millions d'euros contre 27,7 millions d'euros en 2018.

Le poste autres dettes et comptes de régularisation s'élève quant à lui à 181,9 millions d'euros contre 162,1 millions d'euros en 2018. Il comprend des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 156,2 millions d'euros (contre 136,6 millions d'euros en 2018). Ce poste intègre également les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 19,5 millions d'euros, identique à 2018.

Les autres postes ne sont pas significatifs.

2.3. Situation d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe (8,8 millions d'euros), qui représente 7,9% des fonds propres part du Groupe est peu élevé et le Groupe n'a éprouvé aucune difficulté à procéder aux remboursements des échéances prévues en 2019.

2.4. Activité en matière de recherche et de développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. A ce titre, au cours de l'exercice 2019, d'importants frais de développement ont été mis en œuvre par le Groupe.

2.5. Événements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

La crise sanitaire liée au COVID-19 a très fortement perturbé l'activité du Groupe depuis le mois de mars dernier. Dans un premier temps, le Groupe a organisé le rapatriement de centaines de clients en vue de la fermeture des frontières et de l'arrêt du trafic aérien. Depuis, les équipes des sociétés du Groupe se sont employées à reporter les voyages des clients prévus pour la période de mi-mars à fin mai.

Ces reports ont été rendus possibles par l'ordonnance gouvernementale du 25 mars 2020 qui permet aux professionnels du voyage de reporter les voyages de leurs clients à une date ultérieure et de proposer un avoir valable 18 mois, en lieu et place d'un remboursement. Cet aménagement réglementaire important, permet au Groupe de conserver les revenus issus des ventes faites à l'automne dernier et au début de l'année 2020 (271M€ au total) ainsi que la trésorerie qui en est directement issue.

La forte baisse d'activité a contraint le Groupe à placer les salariés en activité (chômage) partielle à des niveaux différents selon les équipes, afin de bénéficier des aides gouvernementales en la matière. Tous les investissements ont été gelés et de très importantes réductions budgétaires ont été mises en œuvre pour faire face à cette situation inédite. Parallèlement, toutes les mesures nécessaires de reports d'échéances ont été prises sur le plan fiscal, social et contractuel. Dans ce contexte, les dirigeants ont eux aussi, réduit très sensiblement leur rémunération et renoncé à leur bonus 2019.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a de son côté décidé de renoncer à proposer le versement de jetons de présence (rémunération aux administrateurs) et proposera à l'Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Un risque subsiste sur les avances faites aux compagnies aériennes et aux prestataires voyages pour des voyages futurs. Le Groupe s'emploie à obtenir les remboursements des compagnies aériennes sur les billets émis pour des vols non opérés et à s'assurer de la continuité d'exploitation de ses partenaires à destination. Au 31 décembre 2019, les charges constatées d'avance du Groupe s'élevaient à 33,7 millions d'euros, dont 11 millions d'euros au titre de voyages postérieurs au 1^{er} avril 2020. Conformément aux recommandations de l'ANC, après consultation de l'AMF, et malgré l'existence de risques sur ces prestations payées d'avance (défaillance possible de certains prestataires ou modifications tarifaires entraînant des ajustements suite aux reports), les actifs et les charges mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 ont été comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Par ailleurs, en début d'année, Voyageurs du Monde a renforcé sa participation dans la société Voyageurs du Monde UK (holding d'Original Travel Company Limited) à hauteur de 21,4%, portant ainsi son pourcentage d'intérêt à 86,63%.

2.6. Evolution prévisible de la situation du Groupe

Au 31 décembre 2019, le Groupe enregistrait une croissance de 16,2% de ses réservations pour 2020. Le montant de ces réservations représentait 32% du chiffre d'affaires 2019.

Face à la situation sanitaire actuelle et aux incertitudes qui en découlent (traitements possibles, vaccin, conditions de déconfinement, possibilités de voyage dans les différents pays du monde), le Groupe est dans l'incapacité d'effectuer des prévisions de chiffre d'affaires et de résultats pour l'année 2020. Toutefois, la solidité financière du Groupe, sa trésorerie et l'ensemble des mesures budgétaires prises lui permettent de résister de nombreux mois à la crise sanitaire, tout en préservant l'emploi et par là même les compétences et savoir-faire acquis.

2.7. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté

Le Groupe a identifié les principaux risques auxquels il est confronté et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

(i) Risques relatifs au secteur d'activité et à l'intensification de la concurrence

Les risques identifiés concernent le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relèvent de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et d'un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » assure une veille régulière de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par le Groupe, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages.

Par ailleurs, s'agissant des risques liés à l'intensification de la concurrence, le Groupe attire l'attention des investisseurs sur le risque de dépendance aux moteurs de recherche ainsi qu'à l'apparition de concurrents ayant des pratiques très agressives dans le domaine du référencement naturel ou payant.

(ii) Risques relatifs au Groupe et à son organisation

- *Risques techniques*

Il s'agit principalement des risques informatiques et de ceux liés à l'utilisation d'Internet. La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

- *Risques de dépendance vis-à-vis de certains cadres dirigeants*

Le développement du Groupe dépend dans une large mesure de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels : Jean-François Rial, en charge notamment du développement de Voyageurs du Monde et des hébergements à l'étranger ; Alain Capestan, en charge notamment des secteurs administratifs et financiers du Groupe, du développement de Comptoir des Voyages et du Pôle Aventure, ainsi que des hébergements et des réceptifs à l'étranger ; Lionel Habasque, en charge notamment de Terres d'Aventure, de l'activité Groupe et Entreprises de Voyageurs du Monde, ainsi que du développement du Pôle Aventure ; et Loïc Minvielle, Dirigeant de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure. Ces personnes ainsi que Frédéric Moulin, Directeur Informatique, sont des collaborateurs clés de l'entreprise. Ils sont couverts par une assurance « RC dirigeants ». Les mandats exercés par ces cinq dirigeants sont détaillés au point 9 du présent rapport.

- *Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration*

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à de nouvelles acquisitions sur une base sélective de sociétés dans le même secteur d'activité en France ou à l'étranger. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles il procédera se révéleront rentables à terme. Par ailleurs, toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clefs des entités acquises. Ces acquisitions pourraient présenter des risques plus importants que les acquisitions déjà réalisées et entraîner des coûts significatifs.

On notera cependant que les nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe depuis 2001 (une dizaine de sociétés dont une au Canada et deux au Royaume-Uni) n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Voyageurs du Monde bénéficie par ailleurs d'une promesse de vente (call option) portant sur 30,85% des titres de la société Voyageurs du Monde Canada Inc. exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment, Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put option) exerçable symétriquement. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

- *Risques financiers*

Comme indiqué au point 2.2 « bilan consolidé 2019 » ci-avant, un prêt bancaire qui reste à rembourser au 31 décembre 2019 est à taux variable. Le Groupe a couvert 100% de cet emprunt par un contrat de swap de taux et n'est donc plus exposé au risque de taux.

Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises (selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients). Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement.

Si les couvertures ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques, les sociétés concernées font appel à des avances sur saisons auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

Par décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015, le Gouvernement a modifié en profondeur les règles relatives à la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours. Ces modifications visent principalement à garantir la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyages. Afin de permettre à son garant de mesurer son risque, le Groupe évaluera chaque année le pic d'acomptes reçus de ses clients sur des commandes en cours. En 2019, le Groupe est garanti par la société Atradius Insurance Credit NV, à qui il a accordé un nantissement de comptes à terme d'un montant total de 16 millions d'euros.

- *Risques juridiques*

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés à la réglementation applicable aux activités du Groupe, étant précisé que le Groupe se conforme, à sa connaissance, à la réglementation applicable aux contrats de vente et plus particulièrement aux dispositions relatives :

- à la révision des prix,
- aux litiges commerciaux,
- aux traitements des données, en particulier des données à caractère personnel et aux sites Internet,
- à la vente des prestations,
- à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les directions juridique et informatique ainsi que les services clients, étant précisé que chaque acteur opérationnel reste sensibilisé à ces sujets.

3. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA – FINANCIERE

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue pour la seconde fois d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de nos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

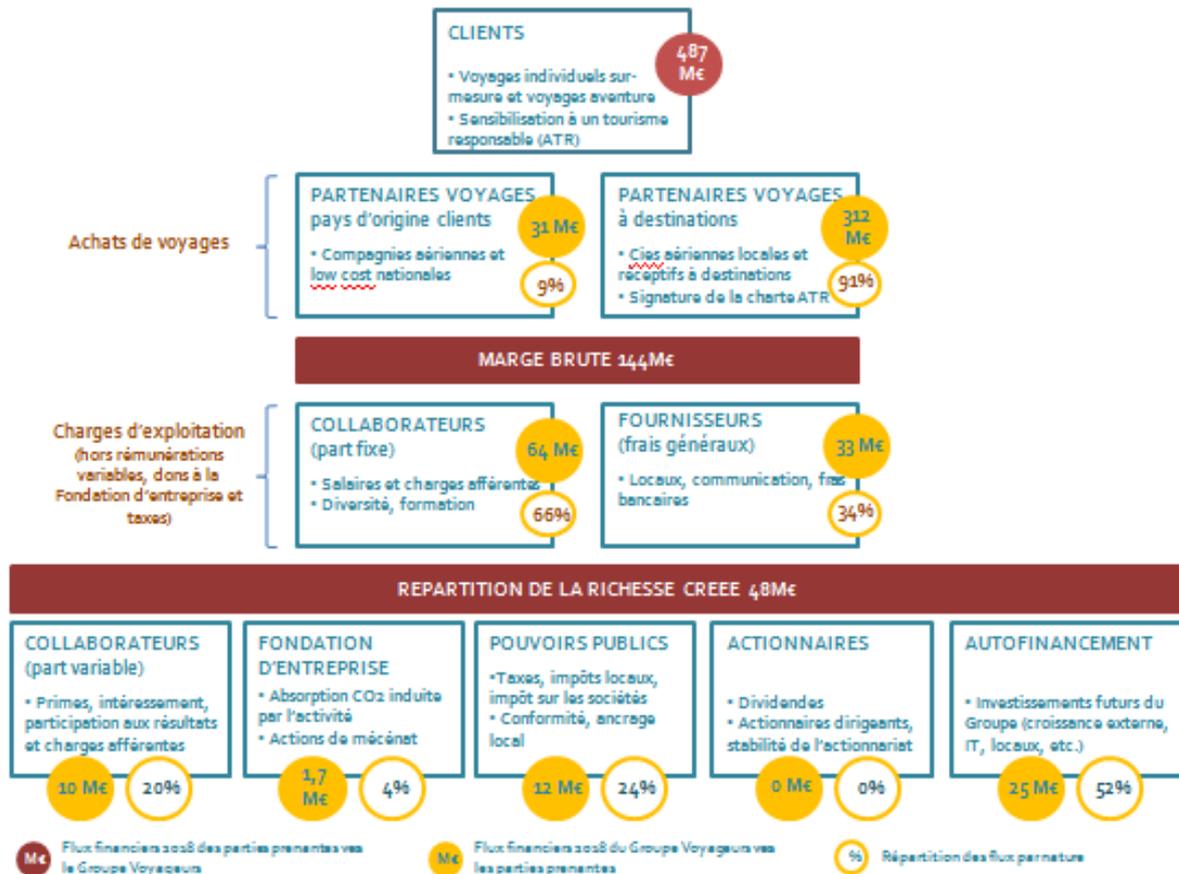
3.1. Modèle d'affaires

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'immense majorité des flux d'achat de prestations se situe dans les destinations visitées. Il faudrait, en outre, ajouter à ces chiffres les dépenses des voyageurs effectuées sur place et qui peuvent représenter 10% du prix du voyage, du fait de l'itinérance et de la non inclusion des repas (pour les voyages sur mesure) et des dépenses personnelles pour tous les voyages.

Enfin, il faudrait aussi intégrer à ces chiffres les pourboires laissés sur place en fonction des recommandations effectuées aux clients par toutes les structures du Groupe et visant à la distribution de sommes conformes aux usages et coutumes locales.

La richesse créée par le Groupe (48 M€ en 2019) est répartie de manière équilibrée entre les différents acteurs qui ont contribué à sa formation. Les employés qui reçoivent 20% de la totalité de la richesse créée sous forme de rémunération variable (intéressement, participation, bonus). L'Etat et les collectivités locales (24%) et la fondation d'entreprise qui agit pour réduire l'impact écologique de l'activité du Groupe et favorise le développement durable (3%). Cette année, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, le solde de 52% est conservé par l'entreprise, aucun dividende ne sera versé.



3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, des ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
Environnemental		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients et collaborateurs	- Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs - Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la raréfaction des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
Sociétal		
- Prise en compte des enjeux RSE - Loyauté des pratiques - Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : - Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable - Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux - Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation de Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
Social		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	- Effectif par zone géographique - Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	- Budget formation
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	- % part variable de la masse salariale sur résultat

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux matériels pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent toutes les entités françaises du Groupe, sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

3.3. Politique et indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis près de 10 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité

Le secteur touristique n'est pas tenu d'assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. Cependant, en octobre 2016 les principales compagnies aériennes ont signé un traité international, sous l'égide de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), par lequel elles s'engagent à compenser 93 % de leurs émissions GES d'ici 2035 (Plan d'action Corsia (mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation civile).

Cela fait déjà plus de 10 ans que, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont choisi de compenser volontairement 20% des émissions GES des transports terrestres et aériens des voyages de leurs clients et 100% des déplacements professionnels de leurs collaborateurs et investissent dans des projets de reforestation et de séquestration de GES au travers de sa Fondation d'Entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero.

Depuis les ventes du 1er janvier 2018, certaines sociétés du Groupe, dont Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking ont décidé d'accélérer ce processus et commercialisent des voyages 100% carbone neutre, en absorbant l'équivalent des émissions CO2 liées à leur activité.

En 2019, 1,25 million d'euros ont été collectés dont 1,132 million d'euros investi dans des projets de reforestation pour absorber les 272.460 T Eq. CO2 émis sur les voyages commercialisés par les tours opérateurs français du Groupe par l'entremise du fonds d'investissement Livelihoods Carbon Fund (LCF). Le calcul des émissions de CO2 de l'aérien se fait suivant la méthodologie de l'ADEME en fonction du nombre de kilomètres par tranche de 1000km et de la capacité de sièges de l'équipement.

Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables et privilégie la mise en place de filières d'approvisionnement locales et bio. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd sur les dix dernières années grâce à plusieurs actions (allègement du bateau, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière et remplacement de la chaudière originelle par une chaudière moderne). Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. Ainsi, en 2018, les éditions papier des sociétés françaises du Groupe (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC.

3.4. Politique et indicateurs de suivi des risques sociétaux

Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable »

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe s'appuie également sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ». Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
 - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable
 - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
 - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques et respect des droits de l'homme)
 - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
 - o par la signature d'une charte de collaboration

- cohérence vis-à-vis des salariés
 - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale
 - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise
 - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages et Allibert Trekking, certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2019, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Le chiffre d'affaires de ces sociétés (410,8 millions d'euros) représente 84% du chiffre d'affaires consolidé (487,5 millions d'euros).

En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

Soutien à des projets en faveur des populations via la Fondation d'entreprise du Groupe

La Fondation d'entreprise Insolite Bâtitteur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2019, le Groupe a consacré près de 0,4 million d'euros, dans le cadre de sa Fondation d'entreprise, au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebatisseur-philipperomero.com/>.

Au-delà des actions de la Fondation d'entreprise, le Groupe considère que le tourisme (i) favorise par les échanges induits l'amélioration de la paix dans le monde, (ii) contribue au respect des droits des êtres humains et au développement économique des pays les plus démunis et (iii) permet de créer un environnement favorable à l'accueil et à l'intégration des personnes déplacées de leur pays d'origine.

Le Groupe s'engage à travers notamment des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.

Le Groupe apporte son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme de manière régulière ainsi qu'à des actions ponctuelles.

Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2019, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager 270 personnes sur ce type de voyage, dont 120 en situation de handicap.

3.5. Politique et indicateurs de suivi des risques sociaux

Répartition des effectifs par zone géographique

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe :

	2019	2018	Var.
France	1 019	974	4,6%
Etranger	390	367	6,3%
Total	1 409	1 341	5,1%

Au cours de l'exercice 2019, l'effectif moyen du Groupe a progressé de 5,1% par rapport à l'exercice 2018 ; cette situation s'explique notamment par les recrutements sur la période.

Répartition des effectifs des sociétés françaises

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2019		2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadres	21%	16%	23%	16%
Non Cadres	47%	16%	46%	15%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2019, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2018 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois, afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

Formation et développement des compétences des collaborateurs

Le tableau suivant présente les dépenses de formation des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2019	2018	Var.
France	1 631	1 560	5%

Chaque année, le Groupe consacre un budget important à la formation de ses collaborateurs. En 2019, les dépenses de formation des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à près de 1,6 million d'euros, en hausse de 5% par rapport à 2018.

Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs des différentes sociétés du Groupe, au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement, la participation et les charges afférentes. Ils sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués.

	2019	2018
Montants distribués aux salariés	9 768	9 964
% résultat d'exploitation brut	25%	25%

En 2019, les montants distribués aux salariés s'élèvent à près de 9,8 millions d'euros, en léger retrait de 2% par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 25% du résultat d'exploitation brut, comme au cours de l'année précédente.

4. SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX

4.1. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde

- **Le compte de résultat de Voyageurs du Monde**

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 198,9 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 192,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une progression de 3,1%.

Concernant l'activité Voyages (191,5 millions d'euros soit + 2,86% par rapport à 2018), l'évolution reflète des disparités importantes selon la nature des produits commercialisés par la Société.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (91% du chiffre d'affaires Voyages 2019 comme en 2018) sont en hausse de 4,2% et les voyages aux Groupes et Entreprises connaissent une baisse de -0,2%.

- Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 187,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 181,8 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 3,3%.

Elles sont composées principalement des autres achats et charges externes pour 154,3 millions d'euros. Ces achats et charges externes sont en augmentation de 3,1% et constitués principalement des achats liés aux voyages pour 133,9 millions d'euros, en hausse quant à eux de 2,68%. Les charges de gestion courante qui représentent environ 13% du poste sont en augmentation de 5,75%.

- Résultat d'exploitation

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 15,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

- Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève quant à lui à 0,1 million d'euros à la clôture de l'exercice contre -0,1 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

➤ Résultat net

Après prise en compte des résultats ci-dessus, de l'impôt sur les sociétés pour 4,3 millions d'euros et de la participation à hauteur de 1,0 million d'euros, le résultat net s'établit à 18,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre un bénéfice net de 21 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une baisse de 12,9%.

➤ Montant global de certaines charges non fiscalement déductibles (dépenses somptuaires et frais généraux excessifs)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

• **Le Bilan de Voyageurs du Monde**

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève, au 31 décembre 2019, à 63,1 millions d'euros contre 62,4 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'actif circulant s'élève, au 31 décembre 2019, à 122,1 millions d'euros contre 105,2 millions d'euros au 31 décembre 2018. Les principales évolutions des postes de l'actif circulant ont été les suivantes :

- Les créances et comptes rattachés sont passés de 37,9 millions d'euros en 2018 à 43,4 millions d'euros en 2019
- Les disponibilités sont au 31 décembre 2019 de 59,5 millions d'euros en 2019 contre 47,1 millions d'euros en 2018

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 74,9 millions d'euros contre 65,8 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,4 million d'euros contre 0,3 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 8,4 millions d'euros contre 10,6 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 14,2 millions d'euros contre 13 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 8,9 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 74,5 millions d'euros contre 65,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

4.2. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

Conformément aux articles L. 441-4 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients à la clôture de l'exercice :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441.1. – 1° : Factures reçues , non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441.1. – 2° : Factures émises , non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	34					140	9					234
Montant total des factures concernées TTC	128 464	399 816	94 732	11 930	18 796	525 274	108 345	1 056 241	362 657	41 761	49 564	1 510 223
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0,08	0,26	0,06	0,01	0,01	0,34						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,05	0,53	0,18	0,02	0,02	0,76
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												4
Montant total des factures exclues TTC												40 223
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

4.3. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

4.4. Activité en matière de recherche et de développement de la Société

Nous vous renvoyons au point 2.4 pour les informations relatives à l'activité de la Société en matière de recherche et développement.

4.5. Filiales, participations et sociétés contrôlées

Nous vous renvoyons au point 1.1 pour les prises de participation et de contrôle, au point 2.1 pour la situation et le résultat des filiales et participations.

5. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

5.1. Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2019

Concernant l'exercice 2019, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le résultat disponible d'un montant de 55.471.947,26 € :

- déterminé comme suit :

Résultat net comptable	:	18.320.195,11 euros
Report à Nouveau des exercices précédents	:	37.151.752,15 euros
Total égal au Résultat Disponible	:	55.471.947,26 euros

- de la manière suivante :

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà au dixième du capital social	
Totalité affecté au compte "report à nouveau"	55.471.947,26 €

5.2. Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	4.429.812,00 €	7.383.020,00 €	9.228.775,00 €
Dividende par action	1,20€	2,00 €	2,50 €
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510 ^(a)	3.691.510 ^(b)	3.691.510 ^(c)

^(a) dont 3.097 actions détenues par la Société

^(b) dont 2.218 actions détenues par la Société

^(c) dont 155 actions détenues par la Société

5.3. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Vous trouverez ci-après le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de la Société, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce.

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois) <i>Données chiffrées en milliers d'euros</i>	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	3 692	3 692	3 692	3 692	3 692
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<u>OPERATIONS ET RESULTATS</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	198 893	192 883	170 594	167 935	159 073
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	25 626	27 956	15 521	19 232	13 110
Impôts sur les bénéfices	4 278	4 065	3 104	3 095	1 978
Participation des salariés	997	1 000	807	696	463
Dot. Amortissements et provisions	2 031	1 862	2 710	5 499	6 409
Résultat net	18 320	21 029	8 900	9 942	4 260
Résultat distribué	0	9 229	7 383	4 430	4 061
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	5,51	6,20	3,15	4,18	2,89
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	4,96	5,70	2,41	2,69	1,15
Dividende attribué	0,00	2,50	2,00	1,20	1,10
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés	432	406	362	345	339
Masse salariale en milliers d'euros	21 606	20 614	18 003	16 240	15 889
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 234	7 987	6 808	6 874	6 517

6. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes vous relatent dans leur rapport spécial, les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

7.1 Composition de l'actionnariat et répartition des droits de vote au 31.12.2019

7.1.1 Actionnariat

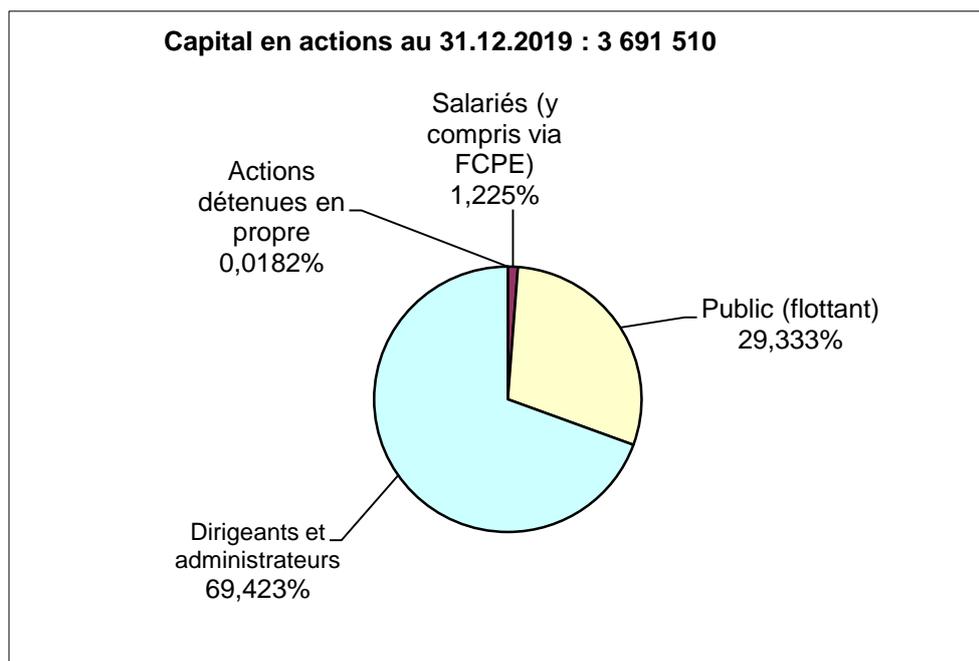
Au 31 décembre 2019, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros, divisé en 3.691.510 actions de un euro de nominal chacune, entièrement libérées.

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice 2019 en vue de régulariser d'éventuelles participations croisées.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital de la Société et/ou des droits de vote telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) détient plus de 66,66% des actions de la Société, avec 2.556.481 actions.

Amiral Gestion S.A.S. détient plus de 5% des actions de la Société, avec 282.169 actions détenues au 31.12.2019.



REPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2019	
Actions détenues en propre	673
Salariés y inclus FCPE	45 229
Public (flottant)	1 082 854
Dirigeants et administrateurs	2 562 754
TOTAL:	3.691.510

7.1.2 Droits de vote

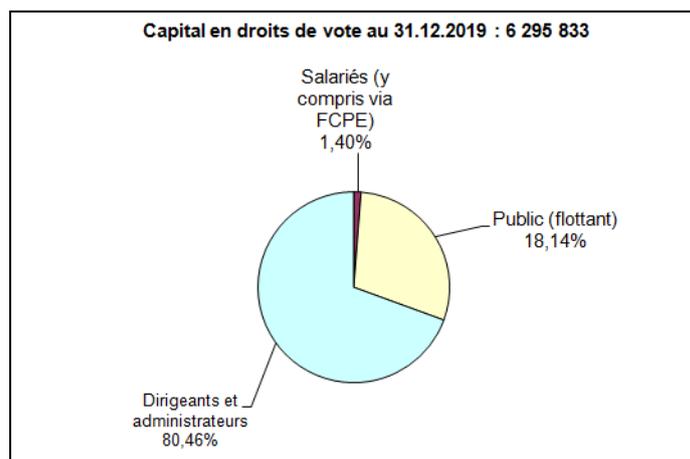
Nous vous rappelons que la Société a introduit dans ses statuts (article 14.3) un droit de vote double, à compter du 6 juin 2006, en faveur de toutes les actions entièrement libérées à cette date et pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Par ailleurs, un droit de vote double est également conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 31.12.2019, le capital de la Société comprenait 6.295.833 droits de vote pour 3.691.510 actions ordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% des droits de vote de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) détient plus de 66,66% des droits de vote de la Société, avec 5.052.961 droits de vote.



REPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 31.12.2019	
Actions détenues en propre	0
Salariés y inclus FCPE	88 177
Public (flottant)	1 142 150
Dirigeants et administrateurs	5 065 506
TOTAL:	6 295 833

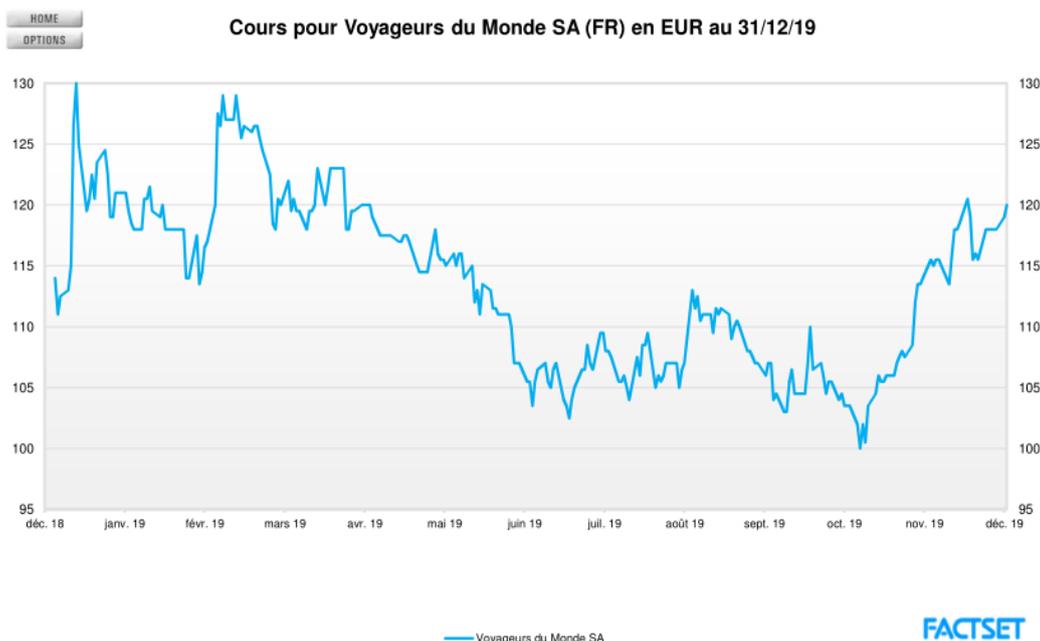
7.2 Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)

Au titre de l'exercice 2019, 9.529 transactions (contre 18.204 en 2018) du titre Voyageurs du Monde ont été enregistrées au cours desquelles 178.664 titres (contre 373 530 en 2018) ont été échangés, ce qui représente un volume de capitaux échangés de 20 288 171 euros (contre 45 875 340 euros en 2018) et un taux de rotation du capital de 10,25 % (contre 10,12 % en 2018).

Introduit au cours de 20,30 euros le 7 juillet 2006, au cours de l'exercice 2019, le titre Voyageurs du Monde a connu un cours au plus haut de 132,50 euros (contre 150 euros en 2018) et au plus bas de 99 euros (contre 96,8 euros en 2018). Le cours moyen s'établit à 113,34 euros (contre 121,5 euros en 2018). Le titre a enregistré une variation de +3,45% au cours de l'année 2019 (contre 18% en 2018). Cette variation peut être mise en perspective avec celle des principaux indices boursiers au cours de l'année 2019 :

INDICES	TAUX
Euronext Growth AllShares	+3,50%
CAC 40	+26,40%
CAC MID&SMALL 190	+19,00%
CAC SMALL	+15,20%

L'évolution du cours est retracée dans le graphique ci-après :



7.3 Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation

7.3.1 En application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société peut racheter ses propres actions, dans la limite de 5 ou 10% de son capital, selon le cas, avec pour finalités notamment :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

7.3.2 L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2019 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à un programme de rachat d'actions (369.151 actions sur une base de 3.691.510 actions composant le capital social à cette date), selon les finalités listées au point 7.3.1 ci-avant. Cette délégation a une durée de 18 mois expirant le 18 décembre 2020 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, votre Conseil a mis en œuvre le programme de rachat dans le cadre d'un contrat de liquidité par l'intermédiaire d'un PSI (Gilbert Dupont) et a, à ce titre, fixé le prix d'achat unitaire maximum des actions à hauteur de 140 euros (Conseil d'administration du 18/06/2019) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité.

7.3.3 Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé :

- Nombre d'actions achetées : 20 317, au cours moyen unitaire de 112,9523 euros pour un montant total de 2 294 851,95 euros.
- Nombre d'actions vendues : 19 799 au cours moyen unitaire de 112,9430 euros pour un montant total de 2 236 159,13 euros.
- Finalité des programmes de rachat : contrat de liquidité.
- Ré-allocation : néant.
- Frais de négociation : 20.000 euros
- Nombre d'actions détenues en propre par la Société au 31/12/2019 : 673 (soit 0,018% du capital social), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, pour une valeur globale évaluée à 80.760 euros, compte tenu du cours d'achat de 120 euros.

7.3.4. Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder, s'il le juge opportun, à un nouveau programme de rachat d'actions. Si vous autorisez cette nouvelle autorisation, elle mettrait fin à celle adoptée le 18 juin 2019 qui est visée au point 7.3.2 ci-avant.

Cette nouvelle autorisation pourrait donc permettre à la Société de racheter ses propres actions (dans la limite de 10% du capital), conformément au point 7.3.1 susvisé, en vue de poursuivre les finalités suivantes :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

Elle s'opèrerait aux principales conditions suivantes :

- la part maximum du capital : 10% du nombre total d'actions en une ou plusieurs fois ;
- le nombre maximal et les caractéristiques des titres : 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social ;
- le prix maximum d'achat (montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions, hors frais) s'élèverait à 51 681 140 euros.

Ce nombre maximal d'actions et le prix maximum d'achat seraient, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Elle pourrait avoir une durée de 18 mois maximum courant à compter du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ou expirerait antérieurement, à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société adoptant un nouveau programme de rachat d'actions.

Il est d'ores et déjà précisé que si vous adoptez une telle autorisation à consentir au profit de votre Conseil, il y aurait lieu également de vous prononcer corrélativement sur un projet de réduction du capital social, par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Cette décision serait adoptée aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

8. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

8.1 Au 31 décembre 2019, les salariés de la Société détiennent de manière nominative dans les conditions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et/ou par l'intermédiaire du FCPE Voyageurs du Monde Diversifié, 45.229 actions Voyageurs du Monde et 88.177 droits de vote, représentant 1,225% du capital de la Société et 1,40 % des droits de vote. En comprenant les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, ceux-ci disposent de moins de 3% du capital.

8.2 Nous vous informons qu'en application de la nouvelle rédaction de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale n'a plus d'obligation triennale à prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE ou un FCPE dès lors qu'au vu du rapport de gestion les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées représentent moins de 3% du capital.

8.3 Sur l'exercice 2019, la Société n'a pas émis ni consenti de stock-options et n'a pas attribué d'actions gratuites.

Vous entendrez lecture des rapports spéciaux du Conseil d'administration relatifs d'une part, aux options d'achat d'actions émises par la Société et des sociétés qu'elle contrôle en application de l'article L.225-184 du Code de commerce, et d'autre part, aux actions gratuites en application de l'article L.225-197-4 du même Code.

9. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX-CENSEURS

o Situation des mandataires sociaux et censeurs

Le tableau ci-dessous précise pour chaque administrateur ou censeur, la date de nomination et la date d'expiration de son mandat.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS	DATE DE NOMINATION / RENOUVELLEMENT	DATE DE FIN DE MANDAT
Jean-François RIAL	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Président Directeur Général	27.06.1996 05.07.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Alain CAPESTAN	Administrateur, non salarié	17.04.1998 30.06.2004 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
	Directeur Général Délégué	27.05.1997 21.11.2002 09.06.2008 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019

Lionel HABASQUE	Administrateur, non salarié	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
	Directeur Général Délégué	20.09.2004 09.06.2008 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Frédéric MOULIN	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	27.08.2013 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Loïc MINVIELLE	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	26.04.2007 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Jacques MAILLOT	Administrateur	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Annie CONTRA FERTON	Administrateur	14.06.2007 (cooptation par CA 30.10.2006) 11.06.2012 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Constance BENQUE	Administrateur	15.06.2009 15.06.2015 18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Éric BISMUTH	Administrateur	17.12.2015 (cooptation) 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Gérard BREMOND	Administrateur	30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Crédit Mutuel Equity SCR S.A.S.(anciennement CIC Investissement SCR) (842 463 127 RCS PARIS), représentée par Madame Caroline GIRAL-DEPPEN	Administrateur	18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
Avantage (842 463 127 RCS PARIS) représentée par M. Alain CAPESTAN	Administrateur	18.06.2019	AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022
BNP Paribas Développement SAS, représentée par Jean-Charles MOULIN	Censeur	14.06.2010 10.06.2013 09.06.2016 18.06.2019	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Montefiore Investment S.A.S., représentée par Téodora ALAVOIDOV	Censeur	09.06.2016 18.06.2019	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021

Crédit Mutuel Equity S.A. (anciennement CM-CIC Investissement S.A.) (562 118 299 RCS Paris), représentée par Madame Christine DUBUS	Censeur	18.06.2019	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
--	---------	------------	--

- Mandats d'administrateurs

Nous vous proposons à l'occasion de la présente Assemblée Générale Ordinaire de renouveler, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023, le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Alain CAPESTAN, et
- Madame Annie FERTON

Nous vous demandons également de prendre acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Eric BISMUTH, qui ne propose pas le renouvellement de sa candidature à ces fonctions mais propose sa candidature au poste de censeur.

Par ailleurs, nous vous proposons de nommer la société Montefiore Investment S.A.S. représentée par Madame Téodora ALAVOIDOV en qualité de nouvel administrateur pour la durée de quatre années susvisée, dès lors que cette société démissionne de ses fonctions de représentant du censeur, comme indiqué ci-après.

Enfin, nous vous demandons de prendre acte du changement de représentant permanent de la société Avantage, administrateur, par la désignation de Madame Emeline BORDIER en lieu et place de Monsieur Alain CAPESTAN.

Si vous approuvez ces changements, le nombre d'administrateurs sera porté à douze (12) et composé de cinq (5) femmes et de sept (7) hommes, de sorte que la Société respectera les règles relatives à la parité hommes / femmes (article L .225-18-1, al.1 du C.Com).

- Mandats de censeurs

Nous vous demanderons de constater la démission de la société Montefiore Investment S.A.S. de ses fonctions de censeur à l'issue de l'Assemblée et de nommer en remplacement Monsieur Eric BISMUTH, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2023 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022.

Toutes informations concernant ces candidatures ont été tenues à votre disposition.

- **Rémunérations des administrateurs (ex-jetons de présence)**

Nous vous proposons de ne pas fixer de rémunérations des administrateurs (ex jetons de présence).

- **Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde**

La Société n'a pas été notifiée, au cours de l'année 2019, d'opérations (acquisitions, cessions, souscriptions ou échanges d'actions Voyageurs du Monde) excédant 20.000 euros réalisées par les personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, à savoir les membres du Conseil d'administration de la Société, les dirigeants de la Société et/ou leurs proches ou les responsables de haut niveau de la Société et/ou leurs proches.

10. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notre Société est contrôlée par :

1°) les commissaires aux comptes titulaires suivants :

- Cabinet Grant Thornton, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- KPMG S.A., dont le mandat arrive expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021 ;

2°) les commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Institut de Gestion et d'Expertise Comptable- IGEC, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- SALUSTRO REYDEL S.A., dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021.

11. TOILETTAGE DES STATUTS

Afin de permettre la mise à jour les statuts avec les dispositions légales et réglementaires, nous vous proposons de déléguer vos pouvoirs en ce sens à votre Conseil d'administration, en application et dans les conditions de l'article L225-36 al.2 du Code de commerce.

Cette délégation :

- permet davantage de souplesse, tout en étant sous contrôle de l'Assemblée puisque toute modification décidée par le Conseil doit être ratifiée par la prochaine Assemblée générale extraordinaire.
- s'adopte dans les conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales extraordinaires.

12. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

12.1 Informations concernant les mandataires sociaux

- o Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément à l'article L.225-37-4 1°) du Code de commerce, figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES DE VOYAGEURS DU MONDE
Jean-François RIAL <i>Président Directeur Général et administrateur, non salarié</i>	En France : AVANTAGE S.A. , en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S. , en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président TERRES D'AVENTURE S.A.S. , en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U. , en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U. , en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U. , en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S , en qualité de Président Directeur

	<p>Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LACASADECARLA S.A.S.U., en qualité de Président LACASADETOM S.A.S.U., en qualité de Président MES ENFANTS M'ONT DIT (EX.HALL ECOLOGIC) S.A.S., en qualité de Président FERME DU PERCHE, en qualité de Gérant REFFETORIO MADELEINE, en qualité de Président FRANCE TERRE D'ASILE, en qualité d'administrateur</p> <p>A l'étranger : LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président du Conseil d'administration VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président Directeur Général et de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité de Directeur Général, de Vice-Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur QUAERO CAPITAL SA (SUISSE) en qualité de membre du Conseil de surveillance</p>
<p>Alain CAPESTAN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S.U., en qualité de Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président SIX ET SEPT INVESTISSEMENT S.A.S.U. en qualité de Président CINQ NEUF SIX S.A.S.U. en qualité de Président TREIZE INVESTISSEMENT S.A.S.U. en qualité de Président CARWATT S.A.S., en qualité de membre du Conseil d'administration CLICKANDBOAT, en qualité d'administrateur</p> <p>A l'étranger : ICELANDIC TRAVEL COMPANY (ISLANDE), en qualité de Président Directeur Général LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur</p>

	<p>VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de (i) représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur et (ii) administrateur</p> <p>MAROC SUR MESURE (MAROC), en qualité de cogérant</p> <p>VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p> <p>GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED (GRECE), en qualité de gérant</p> <p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité de Vice-Président et d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur</p> <p>ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p> <p>ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p> <p>KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p> <p>MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p>
<p>Lionel HABASQUE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France :</p> <p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>M ET V (MER ET VOYAGES) S.A.R.L., en qualité de gérant jusqu'à sa dissolution mi 2019</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président,</p> <p>LA PELERINE E.U.R.L., en qualité de gérant</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>REMIUP S.A.S.U., en qualité de Président</p> <p>ANTOINEUP S.A.S.U., en qualité de Président</p> <p>TOCARE S.A.S.U., en qualité de Président</p> <p>FONDS DE DOTATION MAROUE, en qualité de Président</p> <p>A l'étranger :</p> <p>LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p> <p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p> <p>LIVELIHOODS FUND SICAV SIF (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur</p> <p>KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p> <p>MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur</p>

<p>Frédéric MOULIN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger: UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p>
<p>Loïc MINVIELLE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>
<p>AVANTAGE S.A. <i>Représentée par Monsieur Alain CAPESTAN, Administrateur</i></p>	<p>N/A</p>
<p>Constance BENQUE <i>Administrateur, non salarié</i></p>	<p>HACHETTE FILIPACCHI PRESSE S.A., en qualité de Présidente-Directrice Générale et administratrice LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S., en qualité de Présidente LAGARDERE ACTIVE S.A.S.U., en qualité de Présidente LAGARDERE ACTIVE TV S.A.S.U., en qualité de Présidente LAGARDERE PUBLICITE NEWS S.A.S.U., en qualité de Présidente LAGARDERE ACTIVE CORPORATE S.A.S.U. en qualité de Présidente LAGARDERE MEDIA NEWS S.A.S.U., en qualité de Présidente ELLE INTERNATIONAL S.A.S.U., en qualité de Président MATCH PROD S.A.S.U., en qualité de Présidente LAGARDERE ACTIVE BROADCAST S.A., en qualité d'administrateur délégué</p> <p>EUROPE 1 TELECOMPAGNIE S.A.S., en qualité de Présidente EUROPE NEWS SNC, en qualité de Gérante EUROPE 1 DIGITAL (EX LAGARDERE NEWS) SARL, en qualité de Gérante LAGARDERE ACTIVE BROADCAST, en qualité de Président Délégué et administrateur EUROPE 2 ENTREPRISES S.A.S., en qualité de Présidente</p>

	<p>EUROPE 2 AJACCIO, en qualité de Présidente et membre de l'association RFM AJACCIO SARL, en qualité de Gérante RFM ENTREPRISES S.A.S.U., en qualité de Présidente RFM EST SARL, en qualité de co gérante RFM REGIONS S.A.S.U., en qualité de Présidente VIRGIN RADIO REGIONS S.A.S.U., en qualité de Présidente</p>
Annie CONTRA FERTON <i>Administrateur, non salarié</i>	I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) (ILE MAURICE) , en qualité d'administrateur
Jacques MAILLOT <i>Administrateur, non salarié</i>	COMPAGNIE DES ALPES , en qualité de censeur au Conseil d'administration
Éric BISMUTH <i>Administrateur, non salarié</i>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité d'administrateur MONTEFIORE INVESTMENT S.A.S., en qualité de Président MYFLOWERS.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance IM GROWTH S.A.S., en qualité de Président du Comité de surveillance MISTERFLY S.A.S., en qualité de Membre du Comité d'Orientation Stratégique INTERFLORA FRANCE S.A.S., en qualité de représentant permanent de Montefiore Investments.A.S.au Conseil d'administration, FITNESS MANAGEMENT S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique EUROPEAN CAMPING GROUP S.A.S., en qualité de membre du Conseil de surveillance THE EDITORIALIST S.A.S.U., en qualité de membre du Comité Stratégique GROUPE PREMIUM S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique URBAN RENAISSANCE S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique O10C SECURITE S.A.S., en qualité de Président O10C GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique EUROPEAN DIGITAL GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique DIGILINX GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique THE EDITORIALIST S.A.S.U., en qualité de membre du Comité Stratégique CENTRAL HOTEL S.A., en qualité de membre du Conseil d'administration</p>
Gérard BREMOND <i>Administrateur, non salarié</i>	<p>PIERRE ET VACANCES (SOCIETE COTEE) en qualité de Président du Conseil d'administration SA SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET IMMOBILIER – S.I.T.I., en qualité de Président-Directeur Général SITI « R », en qualité de Gérant PV-CP IMMOBILIER HOLDING SAS, en qualité de Président GB DEVELOPPEMENT SAS, en qualité de Président S.I.T.I. HOLDING SAS en qualité de Président FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE PIERRE & VACANCES-CENTER PARCS, en qualité de Président du Conseil d'administration ADAGIO SAS, en qualité d'administrateur VILLAGES NATURE MANAGEMENT S.A.R.L., en qualité de Gérant PIERRE & VACANCES CENTER PARCS BELGIE (SOCIETE DE DROIT BELGE), en qualité de représentant légal</p>
Caroline GIRAL <i>Représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR (anciennement CM-CIC Investissement SCR), administrateur</i>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity, en qualité de membre du Conseil d'administration DEVIALET S.A., en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity SCR, en qualité de Censeur au Conseil d'administration EALIS S.A.S., en qualité de représentant permanent de Crédit Mutuel Equity, en qualité de membre du Comité de Surveillance</p>

o Rémunérations des mandataires sociaux

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer ces informations en application de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, vous trouverez ci-après les éléments de rémunération et autres avantages reçus par les mandataires sociaux de la Société, étant précisé que les Directeurs Généraux Délégués de la Société ne sont pas salariés de la Société.

**REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE PAR VOYAGEURS
DU MONDE AU COURS DE L'EXERCICE 2019**

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle	Dont :		Rémunération d'administrateur (ex-jetons de présence)*	Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable		
Alain CAPESTAN	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Jean François RIAL	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Frédéric MOULIN	114.560 €	109.560 €	N/A	5.000 €	N/A
Lionel HABASQUE	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Loïc MINVIELLE	151.520 €	146.520 €	N/A	5.000 €	N/A
AVANTAGE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Jacques MAILLOT	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Annie CONTRA FERTON	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Constance BENQUE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Éric BISMUTH	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Gérard BREMOND	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A

*Montant des rémunérations ex-jetons de présence de l'exercice 2018 décidé par l'assemblée générale du 18 juin 2019, réparti à parts égales par décision du Conseil d'administration du même jour et versé en 2019.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :			Avantages en nature	Retraite par capitalisation
		Partie fixe Annuelle*	Partie variable*	Rémunération d'administrateur (ex jetons de Présence)		
Alain CAPESTAN	200.438€	6.000 €	175.000€	N/A	5.973€	13.465€
Jean François RIAL	201.133€	6.000 €	175.000€	N/A	6.654€	13.479€
Frédéric MOULIN	79.756€	3.000 €	65.000€	N/A	5.848€	5.908€
Lionel HABASQUE	193.326€	5.000 €	175.000€	N/A	N/A	13 326€
Loïc MINVIELLE	79.651€	3.000 €	65.000€	N/A	5.751€	5.900€
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

12.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément au nouvel article L.225-37-4 2°) du Code de commerce, figurent ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un dirigeant ou un actionnaire significatif (actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %) de la Société et, d'autre part, toute société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- *Avenant n°2 à la convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et TERRES D'AVENTURE (filiale) du 28/08/2013*

Nature et objet

- motivation :

Amendement des modalités de détermination de la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par la Société au bénéfice de la société TERRES D'AVENTURE au titre de la convention d'impulsion stratégique visée au point III

Nouvelles modalités :

A compter du 1^{er} janvier 2019 : versement à Avantage chaque année n au titre des prestations réalisées au titre de l'année n-1 et sur la base des comptes annuels de l'année n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de TERRES D'AVENTURE, à hauteur de **4,1%** du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le RCAI excède 2% du chiffre d'affaires de la société TERRES D'AVENTURE.

Personnes intéressées :

Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage) et Éric BISMUTH (administrateur de Voyageurs du Monde, Président de Terres d'Aventure, et administrateur d'Avantage)

Date d'autorisation : CA du 17 avril 2019

Date de signature : 18 avril 2019

Montant facturé au titre de l'exercice : 222.920 €

- *Avenant n°2 à la convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et NOMADE AVENTURE (filiale) du 28/08/2013*

Nature et objet

- motivation :

Amendement des modalités de détermination de la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par la Société au bénéfice de la société NOMADE AVENTURE au titre de la convention d'impulsion stratégique visée au point III.

Nouvelles modalités :

A compter du 1^{er} janvier 2019 : versement à Avantage chaque année n au titre des prestations réalisées au titre de l'année n-1 et sur la base des comptes annuels de l'année n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de NOMADE AVENTURE, à hauteur de **4,1%** du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le RCAI excède 2% du chiffre d'affaires de la société NOMADE AVENTURE.

Personnes intéressées :

Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage) et Éric BISMUTH (administrateur de Voyageurs du Monde, Président de Nomade Aventure, et administrateur d'Avantage).

Date d'autorisation : CA du 17 avril 2019

Date de signature : 18 avril 2019

Montant facturé au titre de l'exercice : 38.167 €

- *Avenant n°2 à la convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et COMPTOIR DES VOYAGES (filiale) du 28/08/2013*

Nature et objet

- motivation:

Amendement des modalités de détermination de la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par la Société au bénéfice de la société COMPTOIR DES VOYAGES au titre de la convention d'impulsion stratégique visée au point III .

Nouvelles modalités :

A compter du 1^{er} janvier 2019 : versement à Avantage chaque année n au titre des prestations réalisées au titre de l'année n-1 et sur la base des comptes annuels de l'année n-1, d'une rémunération variable assise sur

la performance de COMPTOIR DES VOYAGES, à hauteur de **4,1%** du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le RCAI excède 2% du chiffre d'affaires de la société COMPTOIR DES VOYAGES.

Personnes intéressées : Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage) et Éric BISMUTH (administrateur de Voyageurs du Monde, Président de Comptoir des Voyages, et administrateur d'Avantage).

Date d'autorisation : CA du 17 avril 2019

Date de signature : 18 avril 2019

Montant facturé au titre de l'exercice : 173.639 €

- *Avenant n°2 à la convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et CHAMINA SYLVA (filiale) du 28/08/2013*

Nature et objet

- motivation:

Amendement des modalités de détermination de la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par la Société au bénéfice de la société CHAMINA SYLVA au titre de la convention d'impulsion stratégique visée au point III.

Nouvelles modalités :

A compter du 1^{er} janvier 2019 : versement à Avantage chaque année n au titre des prestations réalisées au titre de l'année n-1 et sur la base des comptes annuels de l'année n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de CHAMINA SYLVA, à hauteur de **4,1%** du résultat courant avant impôt (hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de son dernier exercice clos. Ce montant ne sera dû que si le RCAI excède 2% du chiffre d'affaires de la société CHAMINA SYLVA.

Personnes intéressées:

Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur

Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage) et Éric BISMUTH (administrateur de Voyageurs du Monde, Président de Chamina Sylva, et administrateur d'Avantage).

Date d'autorisation : CA du 17 avril 2019

Date de signature : 18 avril 2019

Montant facturé au titre de l'exercice : 14.479 €

12.3 Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital

Conformément à l'article L.225-37-4 3°) du Code de commerce, figure ci-après un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

Autorisation	Date de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'opération	Durée (date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation de l'autorisation
Néant				

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile de nous demander.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer, par votre vote, en faveur des résolutions que nous soumettons à votre approbation, et de donner à chacun des administrateurs actuellement en exercice et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mission.

Le Conseil d'administration
Monsieur Jean-François RIAL